



OACI

L'AVIATION UNIE

Communiqué de presse

www.icao.int

L'OACI ANNONCE LE THÈME DE LA JOURNÉE DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE DE 2013

MONTRÉAL, le 6 décembre 2013 – Afin de célébrer la Journée de l'aviation civile internationale de 2013, une occasion qui aide à commémorer la création, le 7 décembre 1944, de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'institution des Nations Unies spécialisée en aviation civile a annoncé aujourd'hui que le thème de la Journée de l'aviation civile internationale de 2013, tel que confirmé par son Conseil directeur, est :

Évoluer pour relever les défis du transport aérien au XXI^e siècle

« Ce thème rend compte des importantes réévaluations que mènent actuellement l'OACI et l'ensemble du secteur du transport aérien, à un moment où l'aviation cherche à forger un consensus plus vaste et à réaliser une planification stratégique pragmatique pour relever les défis imminents auxquels le secteur est confronté », fait remarquer le Président de l'OACI, M. Roberto Kobeh González.

Ces défis seront nombreux. L'aviation ayant toujours joué un rôle moteur essentiel dans le développement économique et social, le réseau mondial de transport aérien devrait, selon les prévisions, doubler de volume d'ici 2030. Cela signifie qu'au lieu de 30 millions de vols par an aujourd'hui, le réseau devra gérer 60 millions de vols par an d'ici à 16 ans, tandis que le nombre total annuel de passagers, actuellement de 3 milliards, passera à 6 milliards.

Pour l'OACI, l'évolution du transport aérien aura des incidences considérables sur toutes les priorités stratégiques clés, qui ont récemment été confirmées par la 38^e session de l'Assemblée, à savoir : la *sécurité* ; la *capacité et l'efficacité de la navigation aérienne* ; la *sûreté et la facilitation* ; le *développement économique du transport aérien* et la *protection de l'environnement*.

Par conséquent, les efforts actuels de l'OACI pour mettre en œuvre le Plan mondial pour la sécurité de l'aviation dans le monde et le Plan mondial de navigation aérienne, pour encourager des mesures de sûreté et de facilitation plus efficaces et abordables et, de ce fait, plus durables, pour modifier les outils et cadres de politique économique applicables et pour progresser dans un vaste éventail de programmes environnementaux contribueront grandement à la manière dont l'institution de l'ONU continuera d'évoluer dans l'intérêt de ses États membres au cours des prochaines années.

Le thème de 2013 est également perçu comme un appui à l'officialisation par l'OACI de liens de coopération plus approfondis avec les parties prenantes concernées en vue de la réalisation des objectifs mondiaux de l'Organisation, en plus de renforcer les réalités de l'environnement contemporain en matière de financement du secteur public et la mise au point du fonctionnement interne de l'Organisation pour la rendre plus efficace.

« L'innovation, l'imagination et la flexibilité seront cruciales pour réussir à l'interne et à l'externe, alors que nous continuons de nous adapter à l'évolution rapide du monde », souligne le Secrétaire général de l'OACI, M. Raymond Benjamin. « L'OACI est d'ailleurs bien avancée dans l'intégration de ces valeurs comme éléments permanents de nos environnements de travail et de planification. »

Note destinée aux rédacteurs :

Le 7 décembre a été déclaré Journée de l'aviation civile internationale par la Résolution A29-1 (1994) de l'Assemblée de l'OACI.

Suite à une autre initiative de l'OACI, et avec l'assistance du Gouvernement du Canada, en 1996, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans une résolution officielle, a reconnu le 7 décembre comme étant la Journée de l'aviation civile internationale.

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

Contact :

Anthony Philbin
Chef, Communications
aphilbin@icao.int
+1 (514) 954-8220
+1 (438) 402-8886 (mobile)

Sue-Ann Rapattoni
Adjointe, Communications
srapattoni@icao.int
+1 (514) 954-8221
+1 (514) 212-1051 (mobile)